

# AVIS DES SOCIETES

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

La BIAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.

(En dinars)

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE TRIMESTRE 2017	QUATRIEME TRIMESTRE TRIMESTRE 2016	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2017 AU 31/12/2017	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2016 AU 31/12/2016
<b>1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :</b>	<b>271 162 872,941</b>	<b>230 966 462,307</b>	<b>972 164 463,364</b>	<b>813 885 442,279</b>
* Intérêts	186 614 392,885	146 391 058,626	633 840 721,635	513 580 618,692
* Commissions en produits	43 658 167,034	46 392 573,733	165 714 556,097	152 171 369,241
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	40 890 313,022	38 182 829,948	172 609 185,632	148 133 454,346
<b>2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :</b>	<b>76 473 403,990</b>	<b>57 405 017,226</b>	<b>270 912 664,420</b>	<b>220 249 162,957</b>
* Intérêts encourus	75 851 329,542	56 990 421,818	268 759 951,768	218 627 093,503
* Commissions encourues	622 074,448	414 595,408	2 152 712,652	1 622 069,454
* Autres charges				
<b>3- Produit net bancaire</b>	<b>194 689 468,951</b>	<b>173 561 445,081</b>	<b>701 251 798,944</b>	<b>593 636 279,322</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 504 726,708</b>	<b>2 235 862,910</b>	<b>9 938 800,625</b>	<b>7 998 353,386</b>
<b>5- Charges opératoires, dont:</b>	<b>92 585 935,352</b>	<b>87 630 410,638</b>	<b>332 185 250,779</b>	<b>297 018 466,115</b>
* Frais de personnel	58 764 763,720	58 685 533,565	217 314 122,557	196 914 316,887
* charges générales d'exploitation	25 225 090,066	21 586 604,697	81 314 682,034	70 387 660,356
<b>6- Structure du portefeuille :</b>	-	-	<b>1 989 300 857,288</b>	<b>1 770 343 922,477</b>
* Portefeuille-titres commercial	-	-	106 240 895,081	1 336 485 977,183
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	1 883 059 962,207	433 857 945,294
<b>7- Encours des crédits nets</b>	-	-	<b>9 406 685 103,390</b>	<b>7 678 464 336,118</b>
<b>8- Encours des dépôts, dont:</b>	-	-	<b>10 592 798 232,796</b>	<b>9 078 305 229,114</b>
* Dépôts à vue	-	-	5 376 937 448,720	4 517 821 148,622
* Dépôts d'épargne	-	-	2 434 226 682,847	2 179 243 028,005
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	-	-	<b>246 086 603,843</b>	<b>183 144 801,243</b>
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	181 149 873,781	115 055 401,795
* Ressources spéciales	-	-	64 936 730,062	68 089 399,448
<b>10- Capitaux propres</b>	-	-	<b>826 141 211,320</b>	<b>825 750 197,757</b>

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2017

La BIAT a clôturé l'année 2017 avec les résultats suivants :

- ⇒ **Un PNB de 701,3MD, en accroissement de 18,1% par rapport à fin décembre 2017. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :**
  - ⇒ Une marge en intérêts de 365,1MD, en augmentation de 23,8% ;
  - ⇒ Une marge sur commissions de 163,6MD, en progression de 8,6% ;
  - ⇒ Des autres revenus de 172,6MD, en augmentation de 16,5%.
- ⇒ **Des charges opératoires de 332,2MD, marquant une évolution de 11,8%. Le coefficient d'exploitation s'est ainsi situé à 47,4% en amélioration de 2,6 points ;**
- ⇒ **Des encours de dépôts de 10 592,8 MD, enregistrant un accroissement de 16,7% tiré par les dépôts à vue (+19,0%) ;**
- ⇒ **Des encours de crédits nets de 9 406,7MD, en progression de 22,5%.**

**NB :** Il est à préciser que ces indicateurs ne tiennent pas compte de la contribution au fonds de garantie des dépôts, prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 du 1<sup>er</sup> février 2017.

### NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2017

#### I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

##### 1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le Produit Net Bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2017.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2017 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2017 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2017 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2017 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2017.

## **2. Les règles de prise en compte des charges**

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2017. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2017 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

## **3. Les règles de conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2017. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2017.

## **4. Présentation des Indicateurs Trimestriels**

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2017, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2016 que celles relatives à l'année 2017.

# **II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

## **1. Les produits d'exploitation bancaire**

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2017 à 972 164 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

## **2. Les charges d'exploitation bancaire**

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2017 à 270 913 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

## **3. La structure du portefeuille**

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

## **4. Les encours des crédits**

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

## **5. Les encours des dépôts**

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

## **6. Emprunts et ressources spéciales**

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

## **7. Capitaux propres**

Les capitaux propres au 31/12/2016 et au 31/12/2017 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2016 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 24/05/2017.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2017 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.